

Le BAC STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) permet d'acquérir les bases scientifiques, technologiques et économiques nécessaires à la poursuite d'études supérieures courtes (BTS, DUT) ou longues (Université ou Ecole d'Ingénieurs). Agriculture – Aménagement - Métiers de l'Environnement.

Organisation de la formation et diplôme

- Préparation du diplôme en 2 ans
- 40 % en contrôle continu
- 60 % en examen terminal avec une épreuve anticipée de français en fin de classe de 1ère
- A l'issue du stage individuel, un dossier technologique est présenté et évalué à l'examen

Les conditions d'admission

Peuvent être admis :

- les élèves issus de la 2nd Générale et Technologique de l'Enseignement agricole ou de l'Education Nationale admis en 1ère,
- les élèves titulaires d'un BEPA ou BEP sur l'examen du dossier (très bons résultats),
- dans le cadre d'un redoublement et après un entretien de motivation les élèves issus d'une 1ère Générale ou Technologique de l'Education Nationale

Les études

- Domaine technologique = Aménagement, Agronomie, Agroéquipement, Zootechnie
- Matières Générales = Français, Mathématiques, LV (Anglais / Allemand / Espagnol), Histoire-Géographie, Biologie, Ecologie, Physique-Chimie, EPS, Education Socioculturelle, Informatique, Sciences Economiques, Philosophie, Accompagnement personnalisé
- option facultative = hippologie - équitation

Stages

- 1 semaine de stage collectif dit «stage territoire »
- 1 semaine de stage collectif en lien avec l'Enseignement d'Initiative Local (option technologique)
- 1 stage collectif «Éducation à la santé et au Développement Durable »
- 1 stage individuel de 5 semaines en lien avec l'Enseignement d'Initiative Local

LEGTA - Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

1-3 av d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

legta.metz@educagri.fr
Tél. : 03 87 64 00 17
Fax : 03 87 64 15 25



Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



Les débouchés

En fonction de la formation Post-Bac

Vous pouvez devenir :

- Agent forestier
- Technicien paysagiste
- Technicien de rivière
- Technicien « Gestion de la Nature »
- Technicien « Animateur Réseau Nature »
- ...

Vous pouvez travailler :

- dans le domaine privé
- dans les institutions publiques
- dans certains bureaux d'études



DOMAINE 3 : La forêt



DOMAINE 1 : Les aménagements de massifs



DOMAINE 4 : Les pelouses calcaires



DOMAINE 2 : Les zones humides

Poursuite d'études

- BTS
- DUT
- Ecoles d'Ingénieurs
- Fac...



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA PÊCHE ET
DE LA FORÊT



Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

